

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Patrimoine vivant

Les cafés aux Marches - Seconde partie

Les pianos mécaniques de "La ferme de Champlong"

Des jeux dans les cafés

Trois portraits

Gabriel Julliard et les chaudrons du lac Noir

Roger Jean Duret, généreux testateur

L'abbé Charles-Félix Bernard

Histoire locale

Petite histoire de l'agriculture et de
la paysannerie aux Marches (de 1301 à 2010)

Intermède patoisant

Parlons du patois savoyard !

Nos travaux et enquêtes

Orchidées sauvages des Aymes, des Combes à

Truchon et de Saint-André aux Marches



Fleur d'Ophrys mouche, (*Ophrys insectifera*)

Edité par

Informations/adhésion

L'association "Mémoire et Patrimoine de Les Marches" a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour information :

GARLATTI Ghislain
Président de l'association
06 88 72 87 77

n° d'association 0732015849

Adhésion 10 euros
(5 euros pour mineurs et étudiants)

Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le bulletin "Mémoire et Patrimoine de Les Marches" présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant, à la lecture du Comité de rédaction. Les opinions exprimées dans les articles parus n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication

Ghislain GARLATTI

Comité de rédaction

Nicole LOMBARD, Noëlle MERLET,
Nadezhda SLAVOVA, Marie Madeleine
JOSSEROND, André BERTHOLET, Jean-
Robert DASSÉ.

Conception, impression par nos soins

Diffusion

Auprès des commerçants locaux
A l'occasion des manifestations que
l'association organise ou auxquelles elle
est invitée.

Auprès des associations touchant au
patrimoine et à l'histoire.

A la Médiathèque de Chambéry.

Bulletin gratuit

Edito

Un pour Tous....

L'individualisme serait la pierre angulaire de la société contemporaine. L'égoïsme serait la ligne de conduite des Français et le "Moi" le seul centre d'intérêt au point que s'investir bénévolement dans une association apparaît pour beaucoup comme une perte de temps, "une couillonnade", beaucoup ne prennent même plus le temps de connaître leur voisin.

Heureusement aux Marches, où les associations sont nombreuses, nous avons un patrimoine de sociabilité important (pour ne pas dire l'amour du bien communal).

Le legs de Jean Duret est un exemple : qui, aujourd'hui, donnerait une partie considérable de sa fortune à sa commune ? Bien peu, et pourtant n'est-ce pas là un juste retour des choses envers un village dont la terre a nourri nos ancêtres et dont le cadre de vie a paisiblement bercé notre jeunesse ? C'est je le pense, plus qu'un hommage symbolique à nos racines, plus qu'un intérêt pour le passé.

Imaginons que ce lien qui unisse les marcherous à leur territoire, au point de donner sans retour temps, savoir ou argent, soit le signe de quelque chose de plus fort ; imaginons que notre commune se nourrisse de cette affection et que l'intérêt que nous lui portons explique le bien-être de notre communauté. Il n'y aurait pas de vie commune sans ce lien qui nous rassemble autour de notre village. Remercions donc par delà le temps Monsieur Duret et tous ceux qui bénévolement et anonymement font que la petite société des marcherous prospère de génération en génération.

Ghislain GARLATTI
Président

Sommaire

Edito par Ghislain GARLATTI	P. 02
Les cafés aux Marches (seconde partie)	P. 03
Les pianos mécaniques de "La ferme de Champlong"	P. 08
par Noëlle MERLET	
Des jeux dans les cafés par Jean Robert DASSÉ	P. 09
Gabriel Julliard et les chaudrons du lac Noir par Ghislain GARLATTI	P. 10
Roger Jean Duret, généreux testateur par Marie Odile LAURENT	P. 11
Un personnage : l'Abbé Charles-Félix Bernard par Laurent BAL	P. 12
L'histoire de l'agriculture et de la paysannerie de 1301 à 2010 par Ghislain GARLATTI	P. 15
Parlons du patois savoyard ! par Jean DARDIER	P. 20
Orchidées sauvages aux Marches ... par Nadezhda SLAVOVA et Roland FLORET	P. 22
Actualités	
Visite d'Alesia et Château de Guedelon	P. 28

Patrimoine vivant

Les cafés aux Marches

Expresso de Café - seconde partie



"L'Auberge du Lac"



Intérieur typique d'un café rural

Notre bulletin N°10 de novembre 2011 vous exposait l'histoire des cafés aux Marches jusqu'à la seconde guerre mondiale, la seconde partie porte sur quelques-uns des cafés aux Marches de l'après-guerre à la fin du XX^e siècle.

« Lieu de commerce, lieu infect de débauche, source de tous les fléaux, de l'alcoolisme, de la drogue ou bien lieu privilégié de festività, de distraction, le succès social des débits de boissons est attesté par la richesse de la langue », et par combien d'appellations pour ces lieux dont la liste non exhaustive a été faite par Luc Bihl-Villette dont en voici quelques exemples : bouchon, caboulot, gargote, cambuse, bougnat, bibine, estaminet, guinguette, bar, rade, zinc, caveau, cafétéria, drugstore, café, bistrot ... le développement pourrait être long.

On constate une augmentation rapide du nombre de cafés au XX^e siècle. Les auberges quant à elles deviennent hôtels, les cabarets des cafés : cafés pour haute société, cafés populaires, cafés chics (salons de thé actuels).

En France, à la fin des années trente, le nombre de débits de boissons atteint les 500 000, un siècle plus tôt on en comptait 300 000. Seul lieu public ouvert toute l'année, c'est au café que l'on traite des contrats de travail, des transactions de toute nature. Elle marque un rite de passage pour les jeunes qui, avec la première partie de billard ou une première consommation rentrent dans la vie adulte.

Dans nos villages ruraux l'atmosphère est différente quoique...

Souvenez-vous... (dans notre précédent bulletin (N°10), Victor Perceval, en 1921, déclarait ouvrir un débit de boisson à son domicile, en bordure de la route nationale qui traverse le chef-lieu. A son décès, en 1949, son établissement fut repris par sa fille Simone, qui, après réfection, réouvrit le café et proposa également de la restauration, et quelques chambres d'hôtel sous l'enseigne « L'auberge du lac ». La clientèle - touristes de plus en plus nombreux, curistes ou équipes d'ouvriers travaillant sur les grands chantiers (lignes à haute tension, ou cuves de Chignin) -, trouvait pension dans des chambres sobres mais propres. La terrasse ornementée d'une vigne en forme de tonnelle donnait de l'ombrage l'été, sans la circulation des voitures que nous connaissons aujourd'hui...

Simone, femme de caractère, novatrice, ayant le sens du commerce, fut dans le même temps pionnière en 1953 pour la vente de boissons au lac St-André. N'ayant pas de véhicule, elle déposait sa marchandise chez Mme Pegaz dont la maison borde le lac.

Par la suite L'Auberge du Lac, petit hôtel rural, se transforma en restaurant puis changea d'enseigne. L'Escale, accueillit la Régie (Recette des impôts indirects) en 1970 et ce, jusqu'en 1975 date à laquelle elle fut transférée à Montmélian. La Régie tenue par Marie, fille de Simone, délivrait les acquits, déclarait les flux et stocks de vin, les droits de distillation, puis s'adjoindra le bureau de tabac du village. Ce commerce ferma lors de la retraite de Simone dans les années 1980.

Le café d'alors se singularisait par ses tables et chaises en bois, son poêle, un miroir et des étagères sur lesquelles trônaient bouteilles de Chambérisette, Vermouth, Suze, bouteilles d'eau de Selzt (appréciée pour ses qualités gazeuses agréables et médicamenteuses qu'on lui prêtait alors), bières et autre sirops colorés.

L'ambiance festive des samedis soirs invitait les jeunes au bal musette - avec gramophone -, puis les années passant, un petit orchestre ou bien un accordéoniste faisait danser. Il était proposé également des projections de films, concours de belote, et les jeunes avaient aussi le loisir de s'initier au billard.

Le village alors s'animait. Tout témoignait d'une époque conviviale, chaleureuse et hospitalière.



Photo souvenir de 1956
les jeunes autour de l'accordéoniste

Puis la mode changea dans les années 1960-1970. Dans le plus petit débit de boisson trônèrent désormais jukebox, flipper, baby-foot. Le plastique remplaça le marbre et le bois. Les boissons changèrent, les coca-cola et les sodas remplacèrent les diabolo-menthe, les boissons alcoolisées et le blanc limé !



Les Catalpas

du nom de l'arbre qui poussait abondamment à son pourtour

« Les Catalpa », au bord du lac St-André, ouvre dans les années 1960-1961, mais l'établissement brûla en 1977-1978.

En 1957, sous l'impulsion de M. Marcel Boniface, Maire de l'époque, Emile Mollard dit Milo, natif des Marches, installa une buvette en bois qui n'ouvrait qu'en été, le cabanon était installé sous les arbres près du lac. En 1962 il construira le café « Chez Milo », en 1970 il ouvrira Le Cellier sur l'autre rive du lac.

En 1959, il y eut quelques projections de film en plein air par M. Roupioz, projectionniste qui arrivait avec les grosses bobines et bricolait un écran à l'aide d'un grand drap accroché sur le fourgon de M. Janin (M. Janin tenait boucherie dans le bourg). Par la suite des projections eurent lieu chez Arbet au-dessus du K'OZZIE (anciennement Le Médiéval).

Le café « Chez Milo » était surtout fréquenté par la jeunesse de St André, surtout les garçons, Jeanine Mollard, épouse de Milo, témoigne : « Il était mal vu pour les filles de fréquenter les cafés, c'était encore aux yeux des parents un lieu de perdition. » La clientèle venait aussi de l'Isère, les savoyards préférant le Bourget-du-Lac. L'établissement fermait à la tombée de la nuit.

Un certain M. Fournier, réparateur de pianos mécaniques, s'était converti à la vente des jukebox et mettait à disposition le matériel et les disques 45 tours. Toute la jeunesse de St-André descendait et dansait sur les premiers Johnny Halliday, Richard Antony (époque du yéyé). « Ce fut une bonne ambiance jusqu'en 1980 »,

À l'époque sarde, un candidat qui souhaitait ouvrir un débit de boisson, devait faire une demande écrite au Syndic, en justifier l'utilité publique, joindre un certificat de bonnes mœurs, demander l'approbation du curé, enfin jurait dans un acte de soumission de ne jamais enfreindre les lois, le gouverneur enfin accordait ou refusait l'autorisation. Il s'agissait d'un permis annuel et la demande devait être réitérée l'année suivante.

Au XXI^e siècle. La législation concernant les débits de boissons est surtout gérée par le "Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme" ainsi que par le Code des douanes et le Code général des impôts. « L'alcool est une drogue légale dont la production, le commerce, la distribution et la consommation sont réglementés ». Toute ouverture est soumise à une déclaration administrative à la mairie de la commune et à une déclaration fiscale auprès de la recette locale des douanes. Troisième obligation ; il faut s'acquitter d'une licence. L'ouverture d'un bar est aussi conditionnée à des critères de nationalité et de localisation. Ainsi, le débitant doit être soit de nationalité française, soit ressortissant d'un Etat de l'Union européenne ou d'un pays lié à la France par un traité de réciprocité. L'établissement doit se situer à bonne distance de lieux protégés tels que les hôpitaux, les écoles et les cimetières. Autres exigences : protection des mineurs, répression de l'ivresse publique, respect des normes sanitaires et d'hygiène, affichage des prix, déclaration à la Sacem pour l'animation musicale, rémunération des musiciens amateurs, respect de la loi antibruit. Les boissons sont réparties en cinq groupes, en fonction des degrés d'alcool de la boisson à vendre.



Le Cabanon "Chez Milo"

« Ils sont tombés au bon moment ! (...) Les bords du lac étaient un endroit grouillant de monde l'été, la plage était surveillée par deux gendarmes surveillants de baignade et quand ils n'étaient plus là, c'est Milo qui faisait le sauveteur » nous raconte Jeannine.

Il y avait un attrait touristique pour ce coin sauvage niché au pied du Mont Granier. Une foule importante aimait se rassembler là, lors de la saison estivale. Surtout au moment de la fête du vin qui mettait en scène la viticulture par un défilé de chars colorés... Ou lors de bals, organisés (en face de l'île)



par le nouveau comité des fêtes et réputés pour la qualité des orchestres. « Au départ « Chez Milo », on servait uniquement de la boisson et petit à petit nous avons fait de la restauration : cuisses de grenouilles, diots au vin blanc, fondue. » Puis Milo a aménagé une grande terrasse de 35 tables avec 175 places assises, on y servait des boissons sans alcool, puis ensuite est arrivé le Ricard, les « mominettes tomates ou perroquet. »

En 1990, l'activité cessa suite à la mort accidentelle de Milo. L'établissement fut repris par son fils Thierry, puis revendu en 2001 pour devenir aujourd'hui un comptoir restaurant gastronomique.

D'autres restaurants et cafés existaient alors aux Marches : en face de chez Milo la crêperie de Mme Ricci, le café Arbet, l'hôtel-restaurant Pernet au lieu-dit « La Douane », la buvette de Michel Bal au bord de la route nationale avec jeux de boules, pétanque et lyonnaise. Deux autres établissements au Bourg qui faisaient danser : Perceval-Merlet et Mathieu.

Située à l'écart du village, « La ferme de Champlong » était à l'origine une ferme viticole. M. Joseph Guillot, propriétaire, vendait le vin de sa propriété au bord de la route nationale. Guillot dit « le Grand Jo » avait acheté un car *Planche* dans lequel il faisait son commerce, ce car est toujours dans la ferme à droite en entrant.

Dans les années 1965-1970 il commença la restauration en embauchant Patrice Courrot qui sera cuisinier puis gérant, de la ferme de Champlong pendant 30 ans. Il proposait une carte qui pouvait être servie à toute heure. Il faut dire que ce restaurant avait du succès auprès des Grenoblois et des gens de la haute société chambérienne.

Dans les années 1975-1980, il entreprit de couvrir la terrasse et de créer en plus, un musée mêlant chaudrons, tables, pianos mécaniques et vieux objets. Tout ce petit bazar en faisait un endroit un peu loufoque, avec ambiance assurée au son des pianos mécaniques, remis en état par un facteur d'orgues, un certain Athanaz.

« Grand Jo » meurt en 1990, son épouse Christine vendit le restaurant en 1999. Les pianos mécaniques ont été vendus au Conseil Général, dont un certain nombre sont conservés au Muséobar de Modane.



« La ferme de Champlong »
avant couverture de la terrasse

Petit historique législatif

- * L'ivresse publique est sanctionnée depuis 1873,
- * La santé publique et la lutte contre l'alcoolisme depuis l'interdiction en 1915 de la production d'absinthe,
- * La publicité des boissons alcoolisées est réglementée depuis 1941,
- * 1954 protection des mineurs,
- * L'alcool au volant est réprimé depuis 1965,
- * La consommation d'alcool sur les lieux de travail est réglementée depuis 1973.

les boissons sont réparties en cinq groupes : en fonction des degrés d'alcool de la boisson à vendre

1° Boissons sans alcool (chaud ou froid...) ou ne comportant pas de traces d'alcool supérieures à 1,2 degrés

Boissons alcooliques :

2° Boissons fermentées non distillées, à savoir : le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel (...) ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool.

3° Vins doux naturels autres que ceux appartenant au groupe 2, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs (...) ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

4° Les rhums, les tafias, les alcools provenant de la distillation des vins, cidres, poirés ou fruits, et ne supportant aucune addition d'essence (...), les liqueurs anisées (...)

5° Toutes les autres boissons alcooliques.

Article L3321-1 du Code de la Santé Publique

De la taverne au cabaret, du cabaret au café, du café au bistrot, lieux très souvent incriminés à tort ou à raison, lieux dit malfamés ou lieux de sociabilité, les débits de boissons, principaux lieux publics, ne peuvent échapper à la vindicte du clergé. Les cabarets devenus l'anti-veillée, permettaient à leurs clients une ouverture d'esprit sur le monde extérieur.

Au fil des époques, ils ont vu se réunir, hors du foyer, ouvriers, paysans, employés, bourgeois fuyant le quotidien pour la chaleur humaine, la musique, la lecture. Ils y ont bu, ils y ont chanté, ils y ont dansé, ils y ont trouvé refuge, ils y ont refait le monde, oublié leur fatigue... Le café devient source d'inquiétude pour les gouvernements, induisant contrôle, surveillance, législation. Cependant, le café lieu de réunion des associations, lieu de loisirs, lieu d'organisation de fêtes, jeux, bals pour la jeunesse, joue de plus en plus un rôle fondamental dans l'organisation des loisirs du village.

La révolution industrielle aidant, le développement des modes de transports, du tourisme, bouleverseront les modes de production de l'alcool et l'augmentation des ventes. Que ce soit liqueurs ou absinthe, ces boissons euphorisantes font passer le mal de vivre, mais génèrent des problèmes de santé publique conduisant à une législation plus sévère de la part des gouvernements successifs. Puis, la danse au son du piano mécanique, du jukebox se réduit à une fonction de rencontre ; il y a rupture avec la solidarité villageoise au profit d'une individualisation de la population. Finis les bals mazurka et polka qui ont cédé leur place aux tangos, fox-trot, rock puis au jerk et au twist. Fini l'esprit convivial des jeux de dominos, tritrac, dames, dés, cartes... Le flipper, jeu individuel, a remplacé le jeu collectif. Les cafés se transforment en petits commerces et deviennent PMU.

En France, en 1946 ouverture de 249 962 établissements de 4^{ème} catégorie.

En 1965 : 208 548

En 1975 : 191 367

En 1995 : 60 000

6 000 établissements ferment leurs portes chaque année (le Monde 06/04/1995)

Aujourd'hui, le nombre de débits de boissons continue de diminuer, avec la forte concurrence des fast-foods, des distributeurs automatiques de boissons et de la grande distribution. Le XXI^e siècle verra-t-il la

fin des bistrotts ? Aux Marches subsistent deux bars-restaurant (Le K'OZZIE - anciennement Le Médiéval -, Le Saint-André), une pizzeria (Les Gabelous) et un restaurant (La ferme de Champlong).

Pour Luc Bihl-Willette, auteur de « Des tavernes aux bistrotts : histoire des cafés », « *Le bistrot tient lieu de famille, avec ces fermetures, c'est aussi la perte de liens et de repères pour toutes les personnes fréquentant ces lieux.* » Jean-Roger Laforge, auteur de « Des bruits des cafés », nous fait découvrir l'importance et l'humanité qui se dégagent de ces lieux « *Le bistrot n'est pas qu'un assemblage de quatre murs, mais aussi une richesse d'êtres humains.* »

Chaque jour en France disparaissent dix cafés, par manque de rentabilité. De 30 000 à la veille de la première guerre mondiale, on en comptait moins de 10 000 à la veille du XXI^e siècle. S'ajoute à la raréfaction des bistrotts en ville ou à la campagne, un changement d'ambiance par la recherche de modernité, et les cyber-cafés équipés d'internet donnent soif de rencontrer et de connaître des gens imaginaires, que l'on n'aura probablement jamais l'occasion de rencontrer « pour de vrai » !

Alors, le café peut-il se ré-inventer ?

Noëlle MERLET

Sources :

Témoignages : nos remerciements à Jeanine Mollard, Marie Brun Les Marches et au Muséobar de Modane

Philippe GAILLARD : *Café et cabaret en Savoie au XIX^e et XX^e*

Marie Claude DELAHAYE : *Petit traité de l'absinthe*

Luc Bihl Willette : *Des tavernes aux bistrotts*

Jean-Roger Laforge : *Des bruits, des cafés, des hommes, la ville au quotidien*

Les pianos mécaniques de la Ferme de Champlong

Joseph Nallino est né à Cuneo (Piémont), le 14 septembre 1848. Joseph immigre à Nice, avec toute sa famille en 1860 à l'époque du rattachement (*Le rattachement de Nice à la France, marqua le début de son essor économique. La liste est longue des travaux faits à Nice par le gouvernement de Napoléon III, ce qui fit dire que la France y fit plus d'investissements en dix ans que la Savoie en cinq siècles ! L'arrivée du train à Nice, la réalisation de la promenade des Anglais, l'embellissement de la ville neuve allaient attirer de nombreux et riches touristes à Nice, qui devint très vite un pôle d'attraction pour de nombreux immigrants italiens, en particuliers piémontais 4*)*.

En 1866, lors de son recensement, Joseph Nallino est de profession calzificio (chausurier), comme son père. Vers 1868 il quitte la France pour accomplir son service militaire en Italie. C'est à cette époque qu'il apprendra le métier de facteur de pianos mécaniques. En 1872, de retour en France, il fonde une manufacture de pianos automatiques. Sa manufacture produira une cinquantaine de pianos par mois et emploiera un nombre équivalent d'ouvriers. *De 1872 à la veille de la seconde guerre mondiale, six manufactures d'instruments de musique mécanique ont existé à Nice : Nallino, Amelotti, Tadini, Jules Piano, Foray-Storence et Oreste. Il n'est pas toujours possible de reconnaître, un piano mécanique niçois : car le revendeur ajoute, voire substitue sa marque à celle de la manufacture. C'est ainsi que l'on retrouve des pianos automatiques Nallino sous les marques «Buisson-Rond - Désiré Joriot » à Chambéry,**

Désiré Jorio commence par importer de Turin des instruments en pièces détachées qu'il fait assembler à Modane. 100 pianos y sont produits en 1898. Des frais d'importation élevés le contraignent à transférer son activité à Chambéry pour créer la Manufacture de Pianos Automatiques de « Buisson-Rond » à Chambéry. Seule fabrique importante de la région, elle rivalisait avec celles du pays niçois, comme celle de Nallino.

Mais, en 1929 une crise économique touche les États-Unis puis toute l'Europe. Cette crise provoque une forte montée du chômage et des prix et une baisse de la production industrielle, cette crise s'installe plus tardivement en France que dans les autres pays européens mais plus durablement, le chômage, complet ou à temps partiel, touche toutes les catégories sociales, les campagnes sont

gravement atteintes par la baisse des prix agricoles, les faillites se multiplient...

Comme les autres manufactures, celle de Désiré Jorio a subi les conséquences d'une crise économique mondiale, ce qui mit fin à son activité de fabrication.

La seconde guerre mondiale met un terme à la location des pianos automatiques. Toutes les activités de type bals, fêtes, musique en public sont rapidement interdites. Faute de place pour les stocker, les instruments restent sur place, chez leurs anciens locataires, d'autres sont voués au feu de cheminée comme bois de chauffage ! Car les pianos automatiques se louent de moins en moins bien, avec l'apparition des juke-box. C'était sans compter sur de grands collectionneurs qui se passionnent au XX^e siècle pour ces instruments et créent de véritables musées privés.

C'est à ce moment que le « Grand Jo » de la Ferme de Champlong a acquis et récupéré quelques exemplaires de pianos mécaniques qui allaient rejoindre chaudrons, vaisselle ... et devaient agrémenter son musée. Comme dit précédemment, ces pianos avaient été maintenus en état de fonctionnement par la compétence d'Athanaz, facteur d'orgues.

Joseph Nallino, décède en 1923. Ses descendants assureront la relève. Après 115 ans d'histoire familiale, en 1987, l'ensemble des archives familiales, outils, pièces détachées, photos... fut cédé au Musée Savoisien de Chambéry, qui également averti de la vente de la collection de pianos mécaniques de la ferme Champlong, dépêcha un de ses conservateurs pour en faire l'inventaire.

C'est ainsi que la mémoire des pianos automatiques de Nice rejoint, par un curieux retour de l'histoire, celle des pianos automatiques de Savoie et de ses manufactures (Buisson-Rond, Désiré Jorio), celle du « Grand Jo » et surtout celle des Marches !

Noëlle MERLET

.....
* sources :

Michel NALLINO : *La musique à Nice : pianos mécaniques, automates et orchestrons*

Des jeux dans les cafés : repères historiques (suite et jusqu'à nos jours)

Auprès des cafés, des jeux d'adresse

Le jeu de quilles (dès le XIV^e), puis le jeu de boules (dont le cochonnet existe depuis le XVI^e) se sont longtemps pratiqués non loin des lieux de boisson. Pour le jeu de paume, pratiqué depuis le XV^e dans la rue et dont la vivacité donne grand soif, on construit au XVI^e des salles spéciales,



Joueurs de boules - Kilsdonck - apr. 1700 - Musée Chambéry

appelées ... tripots, dans lesquelles on fait des paris sur les joueurs, on joue aux dés, aux cartes en attendant son tour. Ce jeu a donné naissance au tennis et aussi à la pelote basque, à la chistera, etc...

Ces jeux d'extérieur ont été adaptés pour pouvoir être pratiqués à l'intérieur des cafés. Du terrain à la table, on arrive au billard dès le XVIII^e et aux jeux d'estaminet dits "sur planche" (passe-boule, grenouille...) ensuite.



XIX^e - GAUGUIN - 1888 - Café de nuit

Cousin du croquet (jeu d'extérieur), le billard se dote de trous sur les côtés de la table pour les variantes anglo-saxonnes tandis qu'en France et en Italie on joue avec d'autres règles. Au XIX^e la législation Sarde impose aux "cafés à billard" un tarif de taxe spécial. En effet,

ces jeux d'adresse sont l'occasion de paris, plus ou moins tolérés... S'il ne reste actuellement que l'usage occasionnel de "parier la tournée", on a vu les flippers (avatars électriques des billards) être interdits dans les cafés par la loi française (juillet 1983), sauf si le gain était strictement limité à quelques parties gratuites.

Quant aux jeux d'adresse en extérieur, on y jouait également souvent en misant avant la partie. Par ailleurs, d'une région à l'autre, les règles variaient ; ainsi en Hte Savoie, il existait jusqu'au début du XX^e un jeu de quilles (le cornichon) qui demandait à chacun de lancer un bâton de manière différente à chaque fois. Progressivement, les règles de tous ces jeux se sont standardisées (création de la fédération française de sports de quilles en 1957) ; le jeu de boule, par exemple, est actuellement à la fois un loisir pratiqué avec bonhomie et un sport de compétition très exigeant. On peut à ce sujet remarquer que les terrains de jeu ont généralement déserté les places de village (souvent au profit des parkings) et ont été parfois relégués à la périphérie, près des terrains de sport. Cependant, comme jadis, la buvette n'est jamais bien loin, pour l'hydratation des joueurs et la convivialité.

Les jeux de hasard, liés aux paris d'argent, sont progressivement réglementés.

Parce qu'ils étaient susceptibles de donner lieu à des paris d'argent, les jeux de dés, et plus généralement les jeux de pur hasard, ont été progressivement interdits dans les cafés. Avec quelques subtilités selon les époques et les circonstances... Au XX^e, le 421 (on lance trois dés avec reprise pour amener des combinaisons) est un jeu de hasard, mais il comporte une part de tactique - on choisit le ou les dés que l'on relance. Il est donc toléré, à la condition toutefois que la mise se limite à la tournée. Par contre, la passe anglaise est interdite, non parce qu'elle ne se joue qu'avec deux dés, mais parce que seul le hasard y intervient.

Le monopole des paris sur les jeux de hasard (utilisant des dés, des cartes,...) est en effet détenu par les casinos, qui se développent dès le milieu du XIX^e dans les villes d'eaux en Allemagne, Belgique, etc... (Napoléon les autorise en France en 1806 par décret pour les lieux où il existe des eaux minérales). D'après un décret de 1959, le casino doit regrouper spectacles, restauration et jeux. Là encore jeux et boisson voisinent.

Mais la majorité des joueurs populaires, se retrouveront au bar - café - PMU pour "faire leur tiercé". En 2001, on dénombre encore 7779 points de vente du PMU dans les "café, tabacs, débits de boisson". Ils parieront d'abord uniquement sur les courses de chevaux puis vers la fin du XX^e, l'éventail des tentations offertes aux parieurs s'élargira. C'est ainsi que la française des jeux disposait il y a une dizaine d'années d'un détaillant 1400 habitants ! C'est à dire plus qu'il n'y avait de boulangerie...



PMU - Aiguille à trier -
année 1960

" Du pain et des jeux ", disait-on, paraît-il, à l'époque romaine. Peut-être avaient-ils oublié de mentionner le vin ? Quant à nous, nous n'avons semble-t-il gardé des jeux pratiqués dans les cafés que les jeux de hasard. En effet quel café propose aujourd'hui un jeu d'échec, ou dispose encore de jeux de cartes ? Et où a-t-on mis le cochonnet ?

Jean-Robert DASSÉ

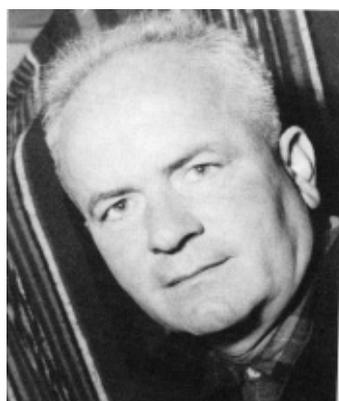
.....
Sources :
Histoire des jeux de société, J-M Lhôte, Flammarion, 1993
Cache-cache et chat perché, les mots du jeu, Anne Coquetoux, Le Robert, 2007
La société ludique, la vie envahie par le jeu, A. Cotta, Grasset, 1992
Les jeux de hasard et d'argent en France, TRUCY (François)
Rapport d'information au Sénat, 2002
<http://www.senat.fr/rap/r01-223/r01-223.html>

Trois portraits

Gabriel Julliard

Gabriel Julliard et les chaudrons au Lac Noir

Gabriel Julliard, Mauriennais, né le 13 mars 1906 à Epierre, trouva la mort le 5 octobre 1954 lors d'un accident de chasse dans le Galibier.



Il est surtout connu pour sa « débrouillardise » et ses multiples talents : mécano et chauffeur d'autobus sur la liaison Chambéry-Modane qu'il créa, cinéaste amateur - il tourne en 1933 le film « Une chasse au chamois en Savoie » - , commercial, chef d'entreprise, il se met à exploiter les tourbières du lac de Charbonnière et en 1941 se lancera dans la production de charbon de bois (notamment aux

Marches au Lac Noir).

Les troubles de la guerre mettent fin à ses activités. Il est déporté à Mauthausen de mars 1944 à juillet 1945.

Après guerre, quelques pionniers commencent à voir l'intérêt d'attirer une clientèle vers les cimes enneigées. Les montagnards utilisaient alors le câble pour la descente du foin, du lait ou du bois, et quelques-uns eurent l'idée d'utiliser ce moyen de transport pour remonter les skieurs. Le premier remonte-pente fut alors créé. Puis d'autres esprits ingénieux perfectionnèrent ce moyen de locomotion. Devant le succès du remonte-pente, Gabriel Julliard, inventeur-breveteur de la télébenne installa la première en 1947 à Valloire et, va ainsi, révolutionner la technique des téléphériques. Il participera au développement des stations de Valloire, Courchevel, Tignes, Saint-Pierre de Chartreuse, Féclaz,...

Ghislain Garlatti

Sources :

Informations transmises par nos amis Mauriennais d'Epierre.

Archives dossier pédagogique classe de découverte Savoie

Photo Télébenne / <http://www.ski-valloire.net>



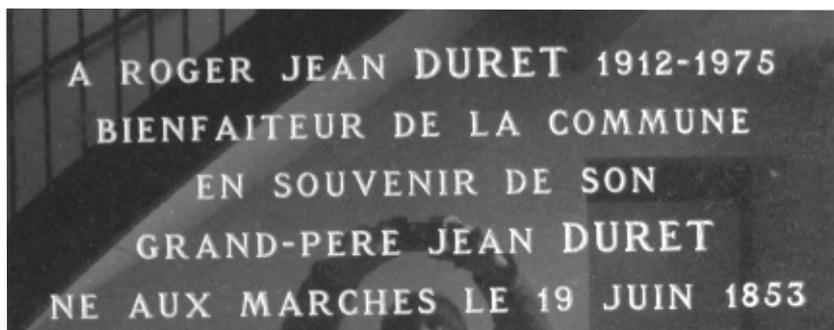
Un chaudron
sur le chemin des charbonniers
en partant du lac Noir sous le Granier



Roger Jean DURET

Roger Jean DURET, généreux testateur

Lorsque vous vous rendez en salle de réunion au premier étage de l'Espace associatif Bellegarde, vous pouvez lire la plaque ci-après :



Qui était Roger Jean DURET ?

Dirigeant d'une société dans la région parisienne et membre d'un aéroclub, M. Roger Jean DURET est décédé accidentellement dans les eaux helvétiques du lac Léman en 1975.

Un legs

Dans son testament, il instituait, parmi d'autres, la commune de Les Marches légataire d'une somme de 50.000 Francs inaliénables qui devait être placée. Le revenu servirait à organiser chaque année un voyage pour les anciens du village. Il devait être annoncé « Don de Jean DURET natif des Marches ». ce legs prévoyait également une somme très importante pour l'époque qui fut utilisée pour la refecton des routes et autres travaux communaux.

Pourquoi Les Marches

Il lègue une partie de sa fortune à la commune de les Marches, en souvenir de son grand-père Jean DURET, né aux Marches, de Pierre (originaire de Francin) et de Barbe VISSOUD.

En 1976, le Préfet de la Savoie écrivait au maire de Les Marches et à son conseil municipal afin qu'ils prennent connaissance de ce don, qui fut accepté.

Il est à noter qu'un legs identique était attribué à sa ville de résidence dans le même but.

Plus tard, le Conseil municipal décida d'appeler la salle de réunion qui allait être aménagée à l'étage du bâtiment Mairie-Ecole (actuellement école Crincaillé) : « salle Roger Jean DURET » et la plaque y fut apposée.

L'inauguration eut lieu le 29 novembre 1987 en présence du conseil municipal et de MM. BARNIER et RINCHET.

La plaque fut transférée à sa place actuelle après la désaffectation de l'ancienne école maternelle et la réhabilitation du bâtiment devenu Espace Bellegarde.

Bien que les fonds ne soient plus suffisants, le C.C.A.S de la commune continue de financer et d'organiser cette traditionnelle sortie annuelle destinée aux seniors de plus de 65 ans en souvenir du généreux donateur.

En 2010 la sortie « legs Duret » emmena nos anciens en Drôme provençale, en 2011, ce fut le musée de l'eau de pont en Royans et le pays de Royans.

Marie-Odile Laurent

L'ABBE Charles-Félix BERNARD

Sa vie, son oeuvre

L'ŒUVRE HISTORIQUE réalisée par l'abbé Charles-Félix BERNARD est importante et exemplaire. C'est pourquoi nous vous présentons les nombreux travaux d'un historien qui a grandement mis en exergue la région de Montmélian et de La Rochette.

L'abbé BERNARD est né à Montmélian le 17 février 1883. Après l'école primaire suivie dans cette même commune, il fit ses études secondaires au petit séminaire de Saint-Pierre-d'Albigny, puis au grand séminaire de Chambéry, où il fût ordonné prêtre en 1910. Il fut nommé tout d'abord vicaire à Saint-Innocent et la première guerre mondiale le trouve vicaire à Cognin.

Il est gravement gazé au cours de cette dernière et il est très affaibli quand se termine le conflit.

Il est nommé en 1919 curé de La Table, et par la suite, de Saint-Pierre-de-Soucy, puis l'évêché lui confie en même temps la paroisse de Villard-d'Héry, mais par la suite, il ne conservera que Villard-d'Héry. Ensuite, il devient curé d'Arbin qu'il quittera pour une retraite bien méritée chez les pères de Myans. C'est donc à partir de cette maison qu'il sillonna régulièrement la commune des Marches, et en particulier les hameaux des Aymes et de Murs. Il affectionnait de marcher sur les éboulis du Granier, car il avait à cœur de cheminer à travers le territoire dont il étudiait l'histoire.

L'abbé BERNARD s'est éteint le dimanche 26 mars 1972 à Myans. Ses obsèques eurent lieu à Montmélian, sa ville natale, au milieu d'une très nombreuse assistance parmi laquelle des personnalités des sociétés savantes et ecclésiastiques ; il repose au cimetière de cette commune.

Nous vous énumérons ci-après les principaux travaux réalisés par cet historien, cette liste n'étant pas exhaustive.

Ces premiers écrits concernent l'histoire des paroisses où il exerçait son ministère, il s'agit de :

- l'Histoire de La Table et du Val de L'Huile,
- l'Histoire de Saint-Pierre de Soucy parues dans l'Echo paroissial (bulletins paroissiaux de 1921-1927 et 1933-1939).
- l'Histoire de Pontcharra-Sur-Breda et du mandement d'Avallon des origines au XIX^e siècle parue dans la revue paroissiale de Pontcharra.

Il collabora à de nombreuses revues :

Revue *Rhodania* :

* *Forme ancienne du nom de Vizille*

* *Baptistère central du groupe d'églises de La Trinité au nord de La Rochette*

Le Pays de Savoie :

* *Au pays de Montmayeur*; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Revue de Savoie :

* *Le vrai blason de la ville de Montmélian*

* *Montmayeur dans l'histoire et la légende* (n°1 - 1944, n° 2-3 1944)

Annales Savoyennes :

* *Sur les origines de Pierre de Tarentaise ou du pape Innocent V.*

Société Française d'Archéologie :

* *Eglise de Sainte-Marie de Cuines*

De nombreuses sociétés savantes l'admirent dans leur sein et il publia dans leurs revues de nombreuses études.

Voici les études qu'il publia :

Académie de Savoie :

* *Histoire du Décanat de Val Penouse* le même texte est paru sous le titre : *Histoire du Décanat de La Rochette* (ouvrage couronné par l'Académie)

* *Paroisses du Décanat de la Rochette* (Complément à l'Histoire du Décanat de la Rochette)

* *Chignin ou la capitale de la Sapaudia*

* *Les Confréries Communales du Saint-Esprit, leurs lieux de réunions et leurs activités du X^e siècle au XX^e siècle dans la région Savoie – Dauphiné.* (Existe également en fascicule).

Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie (S.S.H.A.) :

* *Les ruines du Château de l'Hüille*

* *Le vieux Montmélian*, (publié également en fascicule avec le concours de la ville de Montmélian).

Les Amis du vieux Conflans :

* *La vie courante à Montmélian - Chef lieu du comté et baillage de Savoie sous Amédée VIII* (texte du discours de réception à l'Académie de Savoie). Etude parue également à l'Académie de Savoie.

Société Historique de Maurienne :

* *Les groupes d'églises dans l'ancien diocèse de Maurienne* (1928)

* *Coise et ses anciens châteaux* (1933)

* *Eglise de Sainte-Marie de Cuines* (1938)

Société d'Ethnologie et d'Archéologie de Grenoble :

* *Trois clos, trois enceintes préhistoriques ou Meillans, d'Arbin, Cruet et Saint-Pierre-d'Albigny* (1962)

Des ouvrages ont été publiés à compte d'auteur ou par des imprimeurs ou éditeurs :

* *Histoire du Décanat de LA Rochette*
Imprimeries réunies - 1931

* *Au pays de Montmayeur* – Imprimerie Moderne - 1933

En plus des paroisses concernées, l'auteur décrit le château de Montmayeur forteresse imposante sur le chemin reliant Apremont (autre possession des Montmayeur) à la Maurienne. L'éboulement du Granier dut modifier son parcours dans sa première partie.

* *Les origines féodales en Savoie et Dauphiné. L'origine et les destinées des grandes familles féodales en Savoie et en Dauphiné au moyen-âge.* Imprimerie Guirimand - 1949. Publié avec le concours du C.N.R.S.

L'abbé BERNARD présente et démontre les filiations des principales familles seigneuriales de la Savoie, du Grésivaudan, du Bugey et du Viennois

* *Histoire de Montmélian. Chef lieu du comté et baillage de Savoie des origines à 1706.* Imprimeries réunies - 1956

Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., de la ville de Montmélian et les Amitiés Savoyardes de la ville de Paris.

L'auteur retrace l'histoire de sa ville natale. Cet important ouvrage est le fruit principalement du dépouillement des comptes de la châtellenie de Montmélian, qui semble-t-il en est la première exploitation historique de comptes de châtellenie. Ce travail dut être considérable pour étudier l'ensemble de ces documents présentés sous forme de rouleaux.

* *L'abbaye de Tamié ses nombreuses granges et ses frères convers* (Fascicule) - 1962

* *Histoire de Pontcharra-Sur-Breda et du mandement d'Avalon des origines au XIX^e siècle - Un pays frontière, patrie de Saint-Hugues évêque de Lincoln et du Chevalier Bayard* - Dardel - 1964

* *L'abbaye de Tamié – Ses granges. 1132 - 1793*
Imprimerie Allier - 1967. Publié avec le concours
du C.N.R.S.

* *L'évolution historique en Savoie depuis l'âge
des meillans et des cités lacustres.* Imprimerie
Allier - 1968.

Dans cet ouvrage, l'abbé BERNARD, présente une
étude sur l'ensemble des villages situés sur
l'ancienne voie de Grésy à Saint-Jeoire Prieuré
(Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Jean de la Porte,
Cruet, Arbin, Montmélian et Chignin) et sur
d'autres villages de la région d'Avalon.

L'abbé expose aussi des événements qui nous
concernent tout particulièrement :

- Rappel de l'éboulement du Granier, du nom des
paroisses ensevelies totalement ou partiellement
et de l'importance de la ville de Saint-André,
chef-lieu du décanat, dépendant de l'évêché de
Grenoble.

- Etude sur la paroisse de Saint-Maurice de Murs
située approximativement à l'emplacement du
hameau actuel, analyse de l'origine du nom et des
familles nobles existantes et énumération des
objets trouvés.

- Présentation en appendice de la pétition
adressée au Préfet en date du 28 Messidor de

l'an XII pour présenter le mémoire « *pour les
possesseurs des Communaux dit les Abymes de
Myans* » avec le nom des pétitionnaires de
quatorze communes.

* *Les origines féodales en Savoie et Dauphiné*
Imprimerie Guirimand – 1969 – Réédition de
l'ouvrage de 1949 revu et augmenté.

* *Le pays de Gelon, petit-fils de Charlemagne –
Région de l'Hiïlle.* Librairie de Savoie à Chambéry et
Librairie Novel à La Rochette 1969

* *Le pays de Montmayeur, sa vallée du Coisin et du
Bondeloge.* Imprimerie Allier – 1971

L'abbé Charles-Félix BERNARD a légué aux
archives départementales de la Savoie l'ensemble
de sa bibliothèque historique et de ses manuscrits,
afin que son œuvre soit utile à d'autres passionnés
de l'histoire de Savoie.

Laurent BAL

Bibliographie :

André PERRET – *L'Abbé Charles-Félix
Bernard et son œuvre historique*

Chanoine TREPIER – *Le Décanat de St-André*



Devant la Mairie de MONTMELIAN, (1955)

14 l'abbé BERNARD vient de recevoir les palmes académiques des mains de son ami, Albert SERRAZ, maire.

Histoire locale

Petite histoire de l'agriculture et de la paysannerie aux Marches (de 1301 à 2010)

L'enquête publique qui s'est déroulée en juin 2011 et qui a permis à plus de 700 personnes d'émettre un avis sur le devenir du secteur des Gorges-Pelousant, a réveillé au sein de la population l'intérêt pour la terre agricole. Les 2/3 des avis souhaitant en effet un maintien de l'activité agricole sur les 50 ha de ce secteur des Marches.

Voilà l'occasion de parler de l'histoire agricole de notre village, ou du moins, d'en (re)trouver des repères.

I - Le territoire de Les Marches

Le village qui aujourd'hui compte une superficie de 1500 ha, a rassemblé près de 2000 ha à l'époque où Myans faisait partie de la commune, c'est un vaste territoire aux profils divers.

La géographie communale est très variée, on y trouve des collines, des plaines, des coteaux, des bois et des forêts, mais aussi des marais ainsi que de nombreuses sources et rivières. On y trouve tout à la fois des sols marneux, limoneux ou d'origine glaciaire. Bien exposée, jouissant d'un bon ensoleillement, la commune de Les Marches est particulièrement favorisée par rapport à d'autres communes savoyardes.

Pendant un demi-millénaire, l'habitat est resté groupé autour des hameaux de Chacusard, de Myans et du Bourg de Les Marches laissant la quasi-totalité de l'espace à l'œuvre agricole.

Les Abymes

Espace au relief chaotique, les Abymes furent longtemps terre de pâture et zone de viviers. En effet, au début du XIV^e siècle, les seigneurs n'hésitèrent pas à faire de grands terrassements pour créer des lacs artificiels pour élever des poissons. On y introduisit à l'époque des carpes, des brèmes, des perches, des anguilles et des brochets. Les céréales ne se développent réellement aux Abymes qu'au XIX^e siècle au moment de la parcellisation des communaux et disparaissent assez vite avec la fin de la polyculture et le développement de la viticulture dans le dernier quart du XX^e siècle.

Les moraines

L'agriculture y est présente depuis le milieu du troisième millénaire avant J.-C. Nous pouvions y trouver : vigne, céréales et prés. Aujourd'hui ces secteurs sont voués à l'urbanisation, au développement de la zone d'activités industrielles et artisanales.

Les coteaux morainiques servirent au fil du temps de vignoble, de pâture ou encore de verger.

La plaine de Champlong et la plaine des Mortes

Vaste espace plat, voué aux pâtures, il a fallu attendre le XX^e siècle pour que la terre lourde de cette zone puisse être labourée grâce aux engins modernes. Jusque là, ces prés étaient dévolus à être fauchés.

La plaine est rare dans les Alpes, ce qui explique que cette petite prairie fut convoitée aussi bien par les Dauphinois que par les Savoyards qui s'y battirent sauvagement durant plusieurs siècles.

Les zones marécageuses

Elles étaient sources de bois et de gibier dans l'ancien temps. A partir de 1850, les marais des Abymes, le marais du Chêne, le marais du Bondeloge et les délaissés de l'Isère furent drainés et mis en culture aussi bien pour des raisons économiques que pour des raisons de salubrité publique.

II - La possession de la terre

Moyen-âge

A l'époque médiévale la plus grande partie du sol est aux mains de la noblesse locale. Les De la Ravoire achètent les Abymes à la fin du XIII^e siècle tandis que les seigneurs de Les Marches gèrent au XIV^e siècle la plaine, la moraine et ses coteaux. Cette hégémonie foncière est source d'une richesse considérable pour les familles nobles des Marches et d'une pauvreté sans nom pour la main d'œuvre marcherue qui s'épuise à travailler la terre d'autrui.

La paysannerie sous l'Ancien régime

La population y est misérable, ne jouissant d'aucune liberté économique. Bien rarement propriétaire, la paysannerie se contente de vendre ses services aux possesseurs des troupeaux et de la terre. Il ne s'agissait pourtant pas de serfs, même s'il existait des servitudes et des obligations légales. Ainsi même libre et possédant sa propre terre, le paysan des Marches devait, sous l'Ancien régime, venir obligatoirement au four, au moulin et au pressoir du seigneur pour faire son pain et son vin, et s'acquitter au passage d'une redevance. Au fil du temps ces grands ensembles se parcellisent et la petite propriété individuelle se développe grâce aux dons seigneuriaux, aux « albergements », aux ventes et à la pression collective. Cette pression populaire aboutit vers 1600 à la transformation des Abymes des De La Ravoire en « communaux ».

L'histoire des Abymes des Marches : une lutte pour la terre

Part importante de la superficie de la commune, résultant de l'effacement du Granier en 1248, les Abymes furent aussi une zone d'affrontement des intérêts politiques et économiques locaux qui laissèrent des traces aux archives (AD de la Savoie, chambéry, fonds S.A. 3865 à 3948) :

Phase I : Après 1248, les Abymes sont sous l'autorité du seigneur de Bellecombe. A la fin du XIII^e siècle, ils sont achetés par le noble Pierre de la Ravoire. Cette « terre noble » va, nous disent les textes, de « *Seloge à Myans, de Myans à la Pierre Hachée, de la Pierre Hachée au Mollard de Saint-André et de là, à la croix de Murs, puis jusqu'à Puséis* ».

Phase II : Avec la création des Marches, les Abymes peuvent être mis en valeur. Tout le long du XIV^e siècle les De la Ravoire partagent et donnent en « albergement » des « confins » des Abymes, tels Maraville, le Mollard du Vent, le pré Blardet ou encore Poisy, à des familles aisées ou nobles comme les Clément, Crépin ou de Bellegarde. Les Bonnivard reçoivent le plus gros morceau de ce qui gardera dans la mémoire collective le nom d'Abymes : « *depuis la porte des Marches jusqu'au mollard de Saint-André, de celui-ci jusqu'à la pierre d'Achier jusqu'au chemin du Montagnier par lequel on va à Apremont* ».

Phase III : La population des Marches croissant, il fallait toujours plus de terre pour nourrir les habitants et leurs animaux. Outrepassant leurs droits, certains Marcherous s'en allaient ainsi pêcher illégalement dans les étangs des Abymes ou y faire paître leur bétail. De 1392 à l'horizon 1600, une série de procès s'engage ainsi entre les De la Ravoire et les « *syndics, communiars et gens des Marches* ». Les archives nous révèlent une dizaine d'accusations et la volonté des Marcherous, qui élisent des représentants pour faire valoir leur droits sur ces terres, dont certains avaient été accordés par les seigneurs locaux, comme les Montmayeurs (par exemple en 1452 et 1492), leur octroyant « *moyennant tribut* » des licences collectives (sans pourtant être propriétaires de la terre).

Les nobles et seigneurs porteront plainte pour « *voie de fait* », « *attentats* » et « *dégâts causés à des*

parcelles en vignes ou en blé » » contre Antoine Bovier *alias* Coudurier et Amed Bovet (1519), puis contre Michel Bozon *alias* Villiet, Claude Myard, Antoine Brun dit Soja, Mye femme de Jean Croset dit Picod, Jean Croset et leur fils Pierre (1546) ou encore contre Pierre Perrin *alias* Guettaz et Pierre Amed et Jean George *alias* Villiet (1548), contre Antoine et Claude Ennemond (1552) et enfin contre Claude Rubot et Antoine Cristin (1560 et 1565) et George (1565).

Phase IV : La ténacité des Marcherus sera récompensée par des licences accordées d'abord individuellement (1552), puis collectivement, ce qui aboutira à des « compromis » entre les habitants des Marches et les De la Ravoire. Au début du XVII^e, les habitants des Marches semblent prendre définitivement le dessus et imposer leur droits sur ce qui fut par la suite appelé « les communaux ».

Phase V : En 1798, suite à la Révolution, les communaux furent divisés, alloués, puis plus tard vendus à de multiples particuliers. Cela explique les routes droites, rectilignes et l'organisation rectangulaire des parcelles qui se trouvent aujourd'hui aux Aymes.

L'Âge d'or de la paysannerie

Aux XIX^e et XX^e siècles, le paysan est libéré (accession à la propriété, liberté de posséder son propre four, son propre pressoir, ...) et bénéficie tant des progrès industriels (meilleurs outils, premières machines agricoles) que des progrès politiques (enseignement gratuit, droit de créer des coopératives, des mutuelles, etc.). Cette époque marquée aussi par un fort accroissement démographique (doublement de la population du village), est la période où l'agriculture est la plus aboutie : toutes les parcelles de la commune sont exploitées y compris les alentours du lac Noir, alors zone de pâture. De cette époque datent les murets, les chemins ruraux et les « sartos » qui existent encore de nos jours.

A côté de cette petite paysannerie tournée vers la polyculture de subsistance, il y avait aux Marches des familles de « fermiers », favorisées entre autres par Les Costa de Beauregard. Les Costa ont racheté les terres des seigneurs des Marches en 1831 (près de 100 ha) et en ont délégué l'exploitation à de nombreuses familles telle que la famille Poncet. De ce temps datent par ailleurs la ferme Rosset (du nom du dernier exploitant), la ferme de la Salette à Murs ainsi que la rénovation des fermes de Vaucher et de Bellegarde.

Succédant aux Costa, l'orphelinat et les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul développeront aussi des vergers et une fruitière.



"La batteuse" à l'entrée du bourg début du XX^e



"Les moissons et fenaisons" début du XX^e

Le long déclin de l'agriculture

De 1860 à 1950, Les Marches connaît un « siècle noir » marqué tout à la fois par une émigration massive et par la tragédie de la Première guerre mondiale (1914-1918). Cette dernière achève la paysannerie locale en mobilisant un homme sur deux et en tuant un jeune sur trois.

De mille neuf cent habitants en 1860 le village passe à neuf cents habitants en 1950.

Faute de bras ou d'héritiers, des terres se transformèrent ensuite en friche ...

De 1950 à 2000, le village a connu un demi-siècle de croissance économique et démographique passant de mille à deux mille cinq cent habitants. Mais ce « nouvel âge d'or » s'est fait au détriment de l'agriculture : d'une part, en libérant du foncier pour construire des logements et d'autre part, à cause de l'abandon de la polyculture au profit de la viticulture.



"Les vendanges" vers 1950. Familles Berthollier et Poncet

En 1958, 50 % de la population se déclarait « cultivateur » et seul un quart de la population travaillait dans un autre secteur. En 2010, l'agriculture ne représente plus que 4 % des actifs et l'économie du village ne repose plus qu'à 12 % sur l'agriculture (en réalité viticulture).

En ce début de XXI^e siècle, en dehors de la viticulture, il ne reste que trois exploitations agricoles employant au total moins de 10 personnes. De plus, la plupart des terres de la plaine sont en fait exploitées par des agriculteurs extérieurs à la commune (venant de Francin, de Chapareillan, ...).

Quelques chiffres et dates sur le développement de la vigne aux Marches et dans les communes alentour

Au Moyen-âge Les Marches était un lieu privilégié du vignoble comtal, développé pour approvisionner, entre autres la cour des souverains de Savoie. Plusieurs centaines de femmes, d'hommes et d'enfants y travaillaient et produisaient jusqu'à 300 setiers (ancienne mesure de capacité) au XIV^e siècle.

Dans la période 1730 – 1804, les Abymes de Chapareillan, de Saint-André et d'Apremont sont progressivement défrichés et mis en vigne par des gens d'Entremont, de Saint-Baldoph, de Chambéry ou des Bauges. Les Abymes des Marches et de Myans, fraîchement découpés en lots, restent encore en pâturage.

L'annexion de Saint-André par Les Marches en 1760 apporte à la commune un atout vinicole et viticole de poids.

La crise du phylloxera dans les années 1880 faisant chuter des productions concurrentes permet de révéler le potentiel viticole des éboulis du Granier. Les Abymes des Marches et de Myans, divisés en de multiples propriétés, sont mis en valeur et progressivement colonisés par la vigne. En 1885, on compte sur les trois communes (Apremont, Les Marches et Myans) plus de 855 ha de vigne.

Malgré une surproduction chronique de vin en France dans la première moitié du XX^e siècle la production se maintient aux Abymes. En 1940, 784 ha produisent 85 000 hl dont 20 000 sur le village d'Apremont.

De 1959 à 1972, les agriculteurs des Abymes, autrefois polyculteurs, se spécialisent résolument dans la vigne et le vin. En 1973, sont délivrés les labels AOC « Apremont », « Abymes » et « Vin de Savoie ».

Au début du XXI^e siècle, les Marches, première commune viticole de Savoie produisait avec 250 ha de vignes un peu moins de 20 000 hl de vin de qualité reconnue internationalement et fruit d'un terroir et d'une **histoire** unique au monde.

La fin ou le renouveau ?

Trente hectares pour l'extention de la zone d'activité, cinquante hectares pour le projet de Golf, de nombreux autres encore qui seront construits pour loger de nouveaux habitants (objectif de 3500 habitants en 2025)... la pression est forte sur la terre agricole qui ne coûte pas cher à l'achat et qui, vendue constructible, rapporte 200 fois la mise de départ.

D'un autre côté, la création d'AMAP, le développement des circuits courts, des jeunes maraîchers qui s'installent ; il est en train de naître au village une agriculture proche des consommateurs reflétant leur désir de traçabilité et de production « bio ».

La terre des Marches a prouvé par le passé qu'elle était capable de nourrir les Marcherous, pourquoi ne pas lui accorder la possibilité de pouvoir le faire encore dans le futur ?

Intermède patoisant

Parlons du patois savoyard !

En préalable, il est important de savoir qu'en France, le rapport aux langues régionales reste unique en Europe. C'est le fruit d'une longue histoire qui débute dès les annexions des diverses provinces réputées étrangères, par le Royaume de France. Pour les provinces qui forment la région Rhône-Alpes, l'annexion a lieu dès 1271 pour le Languedoc (Ardèche), en 1313 pour le Lyonnais (Rhône et Loire), en 1343 pour le Dauphiné (Drôme et Isère), en 1477 pour la Bourgogne (Ain) et 1860 pour la Savoie. Même si le français est la langue des élites depuis très longtemps, le peuple continue d'utiliser massivement la langue traditionnelle. Un élément important qui ébranla notamment le francoprovençal est l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise par François Ier le 10 août 1539, qui consacre l'usage exclusif du « langage maternel français » dans la rédaction des actes administratifs et judiciaires. Il entendait lutter contre l'utilisation d'un latin incompréhensible pour la majorité des justiciables et des administrés plutôt que contre l'usage des langues régionales.

Fort heureusement une prise de conscience récente, fruit des politiques ambitieuses conduites par les collectivités territoriales les plus concernées, telles que la Bretagne, l'Alsace, la Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie font le choix de soutenir leurs langues régionales, mais aussi la région Rhône-Alpes dans la reconnaissance, la valorisation, et la promotion de l'occitan et du francoprovençal.

Je vais essayer de décomplexer les rapports que sont les nôtres actuellement, vis-à-vis du patois savoyard, afin de montrer aux non-initiés, l'utilité de s'intéresser au patois, sans crainte de passer aux yeux de tous pour un attardé, voire un illuminé, mais aussi de conforter les sympathisants dans leurs premières démarches,

pour apprendre à lire, écrire et discourir. Tout d'abord, je souhaite faire tomber « certaines idées toutes faites ».

Voici quelques exemples :

- « *Parler patois empêcherait d'être bon Français* » et par conséquent nuirait aux études, il serait un obstacle pour acquérir « une bonne situation », un bon métier. Les parents, qui de tout temps, ont voulu assurer le bonheur de leurs enfants, ont adhéré à cette idée et n'ont plus parlé le patois en famille. Ils ont rompu le lien ancestral de la transmission orale. De nos jours, on pense au contraire que l'apprentissage de plusieurs langues favorise l'épanouissement et l'ouverture d'esprit de l'enfant : le bilinguisme précoce développe l'oreille et l'agilité intellectuelle. Il est regrettable que le patois savoyard n'ait pas joué ce rôle de deuxième langue



Jacques Leclerc 2006

- « *Le patois n'est pas une langue* » mais un galimatias intermédiaire entre le français et l'italien, qui emprunterait ses mots tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Concrètement, cette idée se traduit souvent par des réflexions telles « il y a des consonances italiennes dans le patois ». Aujourd'hui les linguistes ont démontré que le patois formé en même temps que les langues d'oc et que les langues d'oïl en France, dérive directement du « latin populaire » importé dans nos régions, par la conquête et la colonisation romaines. Ce langage populaire a été celui des échanges commerciaux, de la vie des bourgades comme de la vie de la campagne et cela depuis au moins 900 ans.

- « *Le patois savoyard est parlé sur un territoire trop restreint pour être utilisé comme lien d'échange, culturel ou commercial, il est donc inutile qu'il perdure* ». Or le patois savoyard fait

partie d'un ensemble de patois, le francoprovençal ou l'arpien. Il couvre une aire géographique qui s'étend du Val-d'Aoste et des vallées piémontaises à l'est, aux Monts du Forez à l'ouest, en incluant toute la région et la ville de Lyon et du Pays de Vaux en Suisse, du Mâconnais au Nord jusqu'à la limite septentrionale de l'actuel département de l'Isère. Dans cette zone tout le monde peut se comprendre.

- « *Le patois savoyard diffère d'un village à l'autre* » ces différences sont-elles si grandes que l'on veut bien le dire ? Souvent, ce ne sont que des différences infimes qui proviennent de prononciations différentes, pour certains « accents ». Le « ici » français, par exemple, qui peut se prononcer « ikè » aux Marches, ou bien « iké » à la Motte-Servolex, ou même « itié » ou « itiè » ailleurs, sera compréhensible par tout le monde.

Très souvent, les habitants d'un même secteur géographique employaient les mêmes mots pour désigner les êtres et les choses. Dans « le secteur » Les Marches, Myans, Apremont, Saint-Baldoph, Challes, St-Jeoire, Chignin, Francin, tout le monde savait ce qu'était « on roté » (un rateau), « ona trè » (un trident), « on sh'vo » (un cheval) ; comment on était bâti « on ptiou » (un petit), « on grou » (un gros), ou « on dékapadio » (un grand) ; quel travail on exécutait quand « on laborove » (on labourait). Même si certains mots ne sont pas exactement les mêmes, chacun était capable de suivre une conversation faite dans un langage légèrement différent du sien et de répondre dans un patois que son interlocuteur comprenait à coup sûr. A la Foire de Montmélian, par exemple, les éleveurs, les acheteurs, ou les maquignons locaux, ceux venus des Bauges, de Maurienne ou de La Rochette, n'éprouvaient aucune difficulté pour « marchander » en patois le prix de leurs bêtes ou pour débattre (toujours en patois) de leurs qualités.

- « *Le patois ne s'écrit pas* » : le patois savoyard peut s'écrire. Certains auteurs, s'y sont attelés en utilisant leur propre graphie, dont Amélie GEX, poétesse du XIX^e siècle, Marguerite D'OINGT poétesse du XIII^e siècle, Nicolas MARTIN, poète et musicien Mauriennais du XVI^e siècle et bien d'autres... Certains, ont rédigé des dictionnaires, tels A.CONSTANTIN et DESORMEAUX « Le Dictionnaire savoyard » (1902), réédité en 1984.

De nos jours, « La Graphie de Conflans », mise au point sous la direction scientifique de Christian ABRY et Gaston TUAILLON, nous permet d'écrire d'une manière simple qui ne rebute personne. Elle permet d'uniformiser l'écriture, d'aider aussi bien la rédaction que la lecture de textes et de dictionnaires en parlant savoyards. De nombreux dictionnaires récents, créés, soit individuellement, soit par des groupes de travail ont été écrits à l'aide de cette graphie. Nous citerons entre autres :

« Le Dictionnaire Français-Savoyard » de Roger VIRET (2006) comprenant plusieurs variantes de la langue savoyarde, « le Dictionnaire du patois Motterain » de l'Amicale des patoisants de La Motte-Servolex (2006), « le Dikchenér dè patué d'lo-z-Ipyotu de Blyèma », de Jozé ZHAKIN ou le Dictionnaire du patois des Entremonts. Une littérature savoyarde contemporaine se développe : des récits, des contes, des romans, des poésies sont écrits par des auteurs régionaux en francoprovençal (avec des traductions en français pour faciliter la compréhension des textes). Citons entre autres Pierre GRASSET et Roger VIRET.

Ces quelques remarques nous ouvrent certaines perspectives. Il n'est pas « ringard » d'essayer de retrouver notre patois. Il fait partie de notre patrimoine local et régional et, à ce titre, il doit être défendu. L'époque actuelle pourrait s'ouvrir vers une reconquête de ce qui a été occulté tant au point de vue de

l'écriture (vocabulaire, grammaire) qu'au point de vue du langage et de la prononciation.

Le Conseil Régional Rhône-Alpes, pour sa part est persuadé de « *l'intérêt social, culturel et patrimonial des langues régionales parlées sur son territoire* ». Il est à l'origine d'un programme de réédition, d'ouvrages écrits en francoprovençal. Ces rééditions bilingues visent à faire connaître à un large public les chefs-d'œuvre de la littérature rhônalpine.

Pour notre part à notre niveau, le groupe de patois de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches », a entrepris de retrouver les noms patois des choses, êtres, lieux-dits, ainsi que les expressions patoises locales, et de les rassembler dans un lexique : « Le patois des Marches et de Myans », dans un but de sauvegarde et de transmission. Nous réalisons également « na vèlya » (une soirée), au cours de laquelle nous présentons des textes ou des chansons que nous avons étudiés au cours de l'année. L'augmentation constante et conséquente du nombre de participants, nous encourage à poursuivre nos efforts et montre que de plus en plus de personnes aiment entendre cette langue. Il ne leur reste qu'un petit pas à faire pour nous rejoindre dans notre groupe de travail. Ils pourront écouter d'abord, apprendre (on apprend à tout âge) et essayer d'apporter ensuite leur contribution. Même modeste, elle permettra à tous d'avancer vers une meilleure connaissance. Nous les en remercions par avance et pour les encourager, nous disons à chacun d'eux :

« *S'te fo skè t'pou, t'fo s'kè t'dè* »
« Si tu fais ce que tu peux, tu fais ce que tu dois »

Jean DARDIER

.....

Sources :

- Etude relative aux langues régionales :
www.rhonealpes.fr

Nos travaux et enquêtes

Orchidées sauvages des Abymes, des Combes à Truchon et des hauteurs de Saint-André aux Marches

Parole d'Orchidophile, il n'y a pas de fleurs plus passionnantes que les Orchidées ! Les Orchidées sont des plantes très économes en ressources : leurs graines minuscules, dépourvues de toute réserve nutritive, ne sauraient germer seules. C'est à cette étape de leur vie que les Orchidées établissent un processus de symbiose avec un champignon microscopique qui colonisera ensuite leurs racines. A maturité, les Orchidées ont besoin d'insectes pollinisateurs pour réussir la fécondation croisée : leurs surprenantes fleurs ont appris en effet à imiter, de par leur forme, taille et couleur, le corps des guêpes, abeilles, bourdons, mouches et autres papillons. Indissociables de leur biotope, les Orchidées vivent en complémentarité avec d'autres organismes vivants, nous donnant ainsi une belle leçon d'entraide et de survie ...

Plantes herbacées vivaces, de la famille des monocotylédones, les Orchidées ont des **feuilles** entières, lancéolées, à **nervures parallèles** et des **fleurs**, regardant l'horizon, disposées **en épi ou en grappe**. Ces dernières sont composées de 2 fois 3 éléments : **trois sépales** semblables, **deux pétales supérieurs** et un troisième situé en bas, plus grand, servant de « piste d'atterrissage » pour les insectes, appelé « **labelle** » (lèvre). Le labelle est l'élément le plus caractéristique des Orchidées. Les espèces sont identifiées surtout grâce à celui-ci car il prend des formes variées : plus ou moins découpé, velu, taché, ou coloré. Quant au pollen, il se situe en haut de la fleur, constitué de deux masses adhésives que les insectes emportent avec eux : ce sont les **pollinies**.

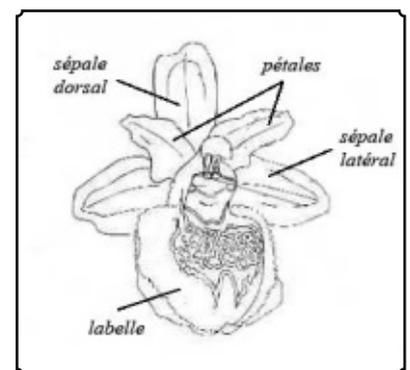


Schéma-type d'une fleur d'Orchidée, vue de face de l'Ophrys bourdon

Le printemps, et surtout le mois de mai, c'est la saison des Orchidées que l'on peut découvrir sur le territoire de Les Marches. Il suffit, même au néophyte, de connaître quelques détails essentiels sur ces espèces afin de les identifier sur le terrain. On vous propose ici, une clef de détermination des Orchidées de l'étage collinéen, dans le secteur des Abymes, des Combes à Truchon et de Saint-André. Ce recueil de données ne s'en tient pas strictement au langage spécialisé des botanistes, il est ainsi accessible à un public plus large. Il se veut novateur en quelque sorte, car la distinction des fleurs a été faite par rapport au nombre de lobes du pétale le plus bas de la fleur (le labelle). Sont évoqués également quelques autres caractères différentiels, propres à chaque espèce (les plus importants sont soulignés dans le texte). Figurent ensuite le nom scientifique et le nom français de l'espèce, suivis des lieux d'accueil, d'une fourchette d'altitudes et de la date approximative du début de floraison. Un glossaire des termes utilisés ainsi qu'une bibliographie récente vous sont proposés en fin d'article.

1. Orchidées à labelle brun et velouté, dépourvues d'éperon (*Ophrys*)

Un labelle de couleur brune orné de dessins et le double mimétisme (apparence + odeur) caractérisent les *Ophrys*. En effet, chacune des fleurs imite la pilosité et le dessin du corps de l'insecte pollinisateur et va jusqu'à en émettre les phéromones sexuelles pour attirer un insecte mâle.

1.1. Sépales verts. Labelle entier, bordé de jaune, dessin d'un H bleuâtre

Ophrys litigieux (Ophrys litigiosa / Ophrys araneola)

Où et quand : pelouses chaudes, bois clairs (de 0 à 1000 mètres d'alt.) dès fin mars

1.2. Sépales verts. Pétales supérieures linéaires, bruns et veloutés. Labelle totalisant quatre lobes. Inflorescence lâche

Ophrys mouche (Ophrys insectifera)

Où et quand : pelouses chaudes, bois clairs (de 0 à 1500 mètres d'alt.) dès le 15 mai

1.3. Grands sépales roses (ou blanc). Labelle arrondi avec bord et appendice recourbés en dessous. Deux lobes latéraux velus. Les deux masses de pollen retombent en avant

Ophrys abeille (Ophrys apifera)

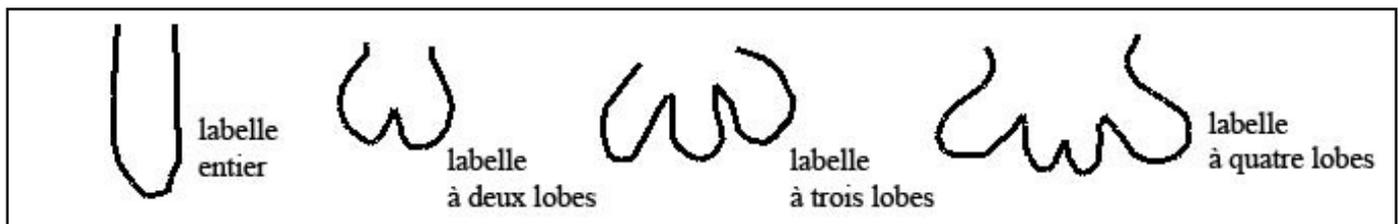
Où et quand : prés ou coteaux plutôt secs (de 0 à 1400 mètres d'alt.) dès le 20 mai

1.4. Sépales roses vifs (ou blancs). Labelle ample et quadrangulaire avec appendice jaune redressé. Avec ou sans lobes latéraux

Ophrys bourdon (Ophrys fuciflora)

Où et quand : prés ou coteaux ensoleillés (de 0 à 1400 mètres d'alt.) dès le 15 mai

Chez les autres espèces d'Orchidées, on observera les divisions du labelle, comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



2. Orchidées à labelle entier

2.1. Labelle jaune et grand (4-5 cm), enflé, avec une ouverture dessus.

Une à trois fleurs par plante. Feuilles grandes

Sabot de Vénus (Cypripedium calceolus)

Où et quand : forêts lumineuses, sol calcaire (de 300 à 2000 mètres d'alt.) dès le 25 mai

2.2. Labelle entier, pointu. Plante entièrement violette à petites feuilles

Limodore à feuilles avortées (Limodorum abortivum)

Où et quand : bois, lisières (de 0 à 1800 mètres d'alt.) dès le 25 mai, rare

- 2.3. Labelle entier, comme une langue étroite, avec un très long éperon filiforme.
Plante à deux grandes feuilles. Epi dense, fleurs blanches et odorantes,
masses de pollen parallèles
Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*)
Où et quand : marais, prés ou coteaux (0 à 2200 mètres d'alt.) dès le 25 mai
- 2.4. Plante similaire à la précédente, mais masses de pollen divergentes. Fleurs blanches, teintées de vert
Platanthère vert (*Platanthera chlorantha*)
Où et quand : prés ou coteaux humides (0 à 2300 mètres d'alt.) dès fin mai
- 2.5. Labelle entier. Fleur entièrement blanche. Plusieurs feuilles longues sur deux rangs le long de la tige
Cephalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*)
Où et quand : bois clairs ou mi-ombre (de 0 à 1200 mètres d'alt.) dès début mai
- 2.6. Labelle entier. Fleurs entièrement crème, 2 à 5 feuilles courtes et larges
Cephalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*)
Où et quand : forêts denses à lisières, sol calcaire (de 0 à 1400 mètres d'alt.) dès fin avril
- 2.7. Labelle entier, pointu. Fleurs entièrement couleur rose vif
Cephalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*)
Où et quand : forêts, ombre à mi-ombre (de 0 à 1800 mètres d'alt.) dès le 25 mai
- 2.8. Labelle entier, un peu lobé, en losange. Petites fleurs. Feuilles atteignant l'épi
« Orchis » incarnat (*Dactylorhiza incarnata*)
Où et quand : marais (de 0 à 2000 mètres d'alt.) dès début mai
- 2.9. Labelle entier « en goulotte ». Petites fleurs tubulaires blanches, disposées en spirale autour de la tige. Plante fine, de 10 à 20 cm de hauteur
Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)
Où : coteaux très chauds (de 0 à 900 m) dès le 15 août, rare

3. Orchidées à labelle à deux lobes (labelle bifurqué)

- 3.1. Labelle à deux lobes larges, divergents. Plante non verte (beige clair). Petites feuilles en écailles.
Fleurs rassemblées en épi dense. (Confusion possible avec les Orobanches,
plantes parasites, sans chlorophylle !)
Nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)
Où et quand : sol calcaire, mi-ombre, ombre (de 0 à 2000 mètres d'alt.) dès le 15 mai
- 3.2. Labelle à deux lobes pendants, repliés en dessous. Fleurs entièrement vertes en épi lâche.
Deux grandes feuilles ovales, distantes du sol
Listère à deux feuilles (*Listera ovata*)
Où et quand : pousse au soleil comme à l'ombre (de 0 à 1700 mètres d'alt., voire plus) dès le 25 avril

4. Orchidées à labelle à trois lobes

- 4.1. Labelle à trois lobes divergents, long éperon fin. Fleur rose violacé, odorantes
« **Orchis** » **moucheron** (*Gymnadenia conopsea*)
Où et quand : prés humides ou coteaux (de 0 à 2800 mètres d'alt.) dès le 20 mai
- 4.2. Labelle à trois lobes divergents, avec deux lamelles - « guides » à la base.
Long éperon fin, fleur rouge magenta, en épi conique à ovoïde
« **Orchis** » **pyramidal** (*Anacamptis pyramidalis*)
Où et quand : coteaux chauds (de 0 à 1900 mètres d'alt.) dès le 20 mai
- 4.3. Labelle à trois lobes juxtaposés, avec échancrure au milieu du lobe central (peut aussi être classé comme étant à quatre lobes). Plante et épi courts. Périanthe en « Casque » rayé de vert à l'intérieur
« **Orchis** » **bouffon** (*Anacamptis morio*)
Où : prés secs à humides (de 0 à 1800 mètres d'alt.) dès le 10 avril
- 4.4. Labelle à trois lobes, le central étant très long (de 3 à 6 cm) et vrillé.
Fleurs blanc verdâtre, tachées de pourpre. Plante imposante et malodorante
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
Où et quand : prés secs, même herbeux (de 0 à 800 mètres d'alt.) dès début juin

5. Orchidées à labelle à quatre lobes

- 5.1. Labelle à quatre lobes (ou à trois lobes, le central étant divisé en deux). Sépales latéraux pointus, relevés en forme de S. Eperon très relevé. Plante élancée, fleur en épi allongé rouge violet
Orchis mâle (*Orchis mascula*)
Où et quand : prés et bois (de 0 à 2700 m) dès le 10 avril
- 5.2. Labelle à quatre lobes plus une « queue » en bas. Lobes fins et recourbés.
La floraison débute par le sommet de l'épi (épi globuleux)
Orchis singe (*Orchis simia*)
Où et quand : prés, broussailles (de 0 à 600 mètres d'alt.) dès le 15 avril
- 5.3. Labelle à quatre lobes avec une « dent » en bas. Les deux lobes inférieurs sont plus larges que les deux lobes du dessus. Périanthe en « Casque » blanc.
La floraison débute par le bas de l'épi (épi allongé)
Orchis militaire (*Orchis militaris*)
Où et quand : prés ou mi-ombre (de 0 à 1700 mètres d'alt.) dès le 20 avril
- 5.4. Labelle à quatre lobes avec ou sans une « dent » en bas. Touffe de poils rouges sur le labelle.
périanthe en « Casque » pourpre foncé. Plante et fleurs grandes (env. 16 mm)
Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)
Où et quand : coteaux chauds ou ombre légère (de 0 à 1200 mètres d'alt.) dès 5 avril
- 5.5. Labelle à quatre lobes blanc taché de pourpre.
Périanthe en « Casque » pourpre. Plante et fleur petites (de 10 à 25 cm)
« **Orchis** » **brûlé** (*Neotinea ustulata*)
Où et quand : prés secs (de 0 à 2100 mètres d'alt.) dès fin avril

- 5.6. Labelle à quatre lobes fins et pendants, sans éperon, jaunâtre à rougeâtre.
Périanthe en « Casque » plus ou moins vert. Fleurs en épi étroit et allongé
« Orchis » homme-pendu (*Aceras anthropophorum*)
Où et quand : talus, prés ou coteaux chauds (de 0 à 1300 mètres d'alt.) dès mi-avril

Vingt-cinq espèces d'Orchidées sauvages à rechercher dans le secteur de Saint-André et des Aymes aux Marches, c'est déjà un beau défi pour les botanistes « en herbe » !

Attention toutefois, car il existe plusieurs confusions possibles, notamment :

- Ophrys abeille (1. 3.) - Ophrys bourdon (1. 4.)
Platanthère à deux feuilles (2.3.) - Platanthère vert (2. 4.)
Cephalanthère à longues feuilles (2. 5.) - Cephalanthère pâle (2. 6.)
« Orchis » moucheron (4. 1.) - « Orchis » pyramidal (4. 2.)
« Orchis » bouffon (4. 3.) - orchis mâle (5. 1.)
Orchis singe (5. 2.) - orchis militaire (5. 3.)
Orchis pourpre (5. 4.) - « Orchis » brûlé (5. 5.)

Si vous habitez dans le secteur des Aymes, des Combes à Truchon ou à Saint-André, vous trouverez une bonne quinzaine de ces espèces d'Orchidées dans vos pelouses. Sachez alors que les engrais, fumures ou encore l'éco-buage les condamnent à la disparition.

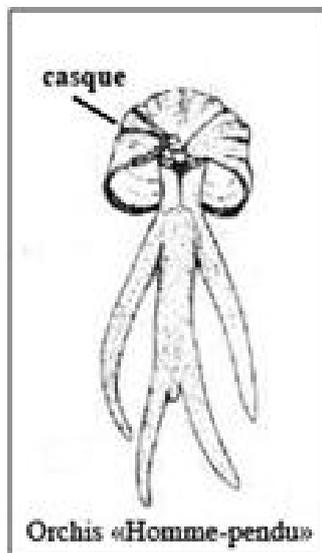
Et ceux, parmi vous, qui partiront à la recherche des Orchidées sauvages entre mollards et replats, servez-vous de cette clef dans le respect total de la nature !

Liste des espèces citées

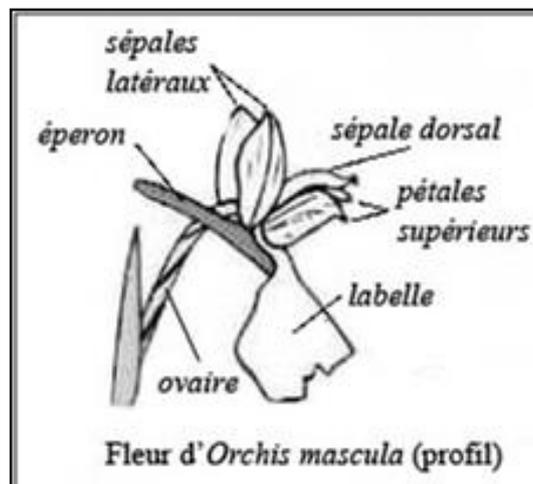
- Aceras anthropophorum* (« Orchis » homme-pendu)
Anacamptis morio (« Orchis » bouffon)
Anacamptis pyramidalis (« Orchis » pyramidal)
Cephalanthera damasonium (Cephalanthère pâle)
Cephalanthera longifolia (Cephalanthère à longues feuilles)
Cephalanthera rubra (Cephalanthère rouge)
Cypripedium calceolus (Sabot de Vénus)
Dactylorhiza incarnata (« Orchis » incarnant)
Gymnadenia conopsea (« Orchis » moucheron)
Himantoglossum hircinum (« Orchis » bouc)
Limodorum abortivum (Limodore à feuilles avortées)
Listera ovata (Listère à deux feuilles)
Neotinea ustulata (« Orchis » brûlé)
Neottia nidus-avis (« Orchis » nid d'oiseau)
Orchis mascula (Orchis mâle)
Orchis militaris (Orchis militaire)
Orchis purpurea (Orchis pourpre)
Orchis simia (Orchis singe)
Ophrys apifera (Ophrys abeille)
Ophrys fuciflora (Ophrys bourdon)
Ophrys insectifera (Ophrys mouche)
Ophrys litigiosa / *Ophrys araneola* (Ophrys litigieux)
Platanthera bifolia (Platanthère à deux feuilles)
Platanthera chlorantha (Platanthère vert)
Spiranthes spiralis (Spiranthe d'automne)

GLOSSAIRE

Casque – chez certaines espèces d'Orchidées, les trois sépales et les deux pétales supérieurs sont rassemblés en « casque » protecteur



En Savoie, on ne dénombre pas moins de 75 espèces d'Orchidées (46 trouvées sur le territoire de Chapareillan et de Les Marches). Outre les espèces de l'étage collinéen évoquées, il existe des Orchidées des forêts, marais, tourbières et alpages.



Eperon - élément allongé, nectarifère, situé à l'arrière de la fleur

Monocotylédone – se dit d'une plante qui ne présente qu'un seul cotylédon (ou préfeuilles) sur l'embryon, qui évolue en donnant une seule feuille primaire

Labelle – chez les Orchidées, le pétale inférieur, différent des deux autres divisions. De couleur, forme et taille attractives, sert à attirer les insectes pollinisateurs

Orchidées (ou Orchidacées) – famille comprenant 25000 à 30000 espèces botaniques, concentrées surtout dans les régions tropicales. Les Orchidées terrestres sont néanmoins largement répandues sur le continent européen et en France.

Ovaire - organe femelle contenant les ovules et portant le périanthe, il se torsade d'un demi tour afin de positionner le labelle en bas.

Périanthe – partie visible et stérile de la fleur (pétales + sépales)

Pétales – éléments formant la corolle de la fleur

Pollinie – pollen aggloméré. Il existe deux masses de pollen chez les Orchidées

Sépales – trois éléments constituant la couronne la plus externe de la fleur l'enveloppant avant l'ouverture

Rolland FLORET
Nadezhda SLAVOVA

BIBLIOGRAPHIE

Collectif, *Atlas des Orchidées de France*, Ed. Biotope, 2010

Collectif, *Orchidées sauvages de l'Isère*, Ed. du Muséum d'Histoire naturelle de Grenoble, 1995

JOUANDOUDET F. (dir.), *Guide des Orchidées de France*, Ed. Sud-Ouest, 2011

Sites Internet : www.sfo-asso.com (site de la Société française d'Orchidophilie),

sfo.rhonealpes.free.fr (site de la SFO Rhône-Alpes)

Actualités

Manifestation à retenir en 2012 !!

Visite du château de Guédelon et du site d'Alésia en Bourgogne (septembre 2012)

Au cœur de la Puisaye, dans l'Yonne, une cinquantaine de personnes relèvent un défi hors normes : construire un château-fort selon les techniques et matériaux utilisés au Moyen âge. Ce chantier d'archéologie expérimentale, débuté en 1997 devrait durer environ 25 ans.

En Côte d'Or, le centre d'interprétation MuséoParc Alésia a été inauguré en mars 2012, à Alise-Sainte-Reine. Les espaces scénographiés proposent une découverte dynamique et interactive du siège d'Alésia. Objets antiques et fac-similés, diaporama, films, maquettes, bornes multimédia donnent à chacun les clés pour comprendre l'histoire du site.

L'association Mémoire et Patrimoine, projette d'organiser une visite de ces deux sites, le déplacement en bus se ferait les 29 et 30 septembre 2012 avec hébergement en gîte. Le prix du séjour sera fixé en fonction du nombre de participants .

Si l'aventure vous tente, merci de remplir le coupon-réponse ci-dessous :

Nom et prénom :

Adresse :

Tél ou mail :

Nombre de personnes à inscrire :

Dès que nous posséderons plus de renseignements, nous vous convierons à une réunion d'information.